

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER
123, rue Montmartre, PARIS (2^e)

Pudibonderie malsaine

En s'inspirant des bons exemples de MM. les sénateurs Bérenger et de Lamarzel, un certain nombre de pourvoyeurs de prison, toujours à l'affût de mauvais coups à faire, ont depuis quelque temps constitué un peu partout des sections d'une ligue infitulée pompeusement « Pour le relèvement de la moralité publique ».

Les premières manifestations de ces mauvais apôtres ont dû faire tressaillir d'aise le capitaine Maire, candidat blackboulé dans la 2^e circonscription du Pas-de-Calais, lors de la dernière foire électorale.

De-ci, de-là, perquisitions, poursuites, condamnations. Je cite, entre autres, l'inique jugement rendu contre un libraire de Roubaix. Scandale odieux, puisque le seul méfait du délinquant était de n'avoir pas voulu se prêter docilement aux investigations des pudibonds ligueurs.

L'état d'esprit de ces pieux personages, fondièrement rétrograde, est nettement dirigé contre toute évolution de la mentalité humaine. Ce sont les dignes successeurs de ceux qui jeteront jadis l'anathème contre les œuvres de Flaubert, de Goncourt et de Zola, et devenire que Mme Bovary, la Fille Elisa ou la Terre, bon nombre d'œuvres d'écrivains modernes connaîtront les rigueurs « d'Anastasie » si ces messieurs pouvaient arriver à leurs fins.

Tout récemment, le Club du Faubourg posait la question : « Faut-il condamner les bigames ? »

Au nom de la Sainte-Famille, gardeuse sacrée de la Propriété, les faux moralistes répondent par un catégorique affirmatif et leur pudique outrage (?) réclame instamment la remise en vigueur des ridicules délits d'adultère et de concubinage actuellement tombés en désuétude. Dans le même ordre d'idées, toutes les dispositions légales concernant le divorce devraient être immédiatement rapportées. Mais où nos lascars sont particulièrement chatouilleux, c'est en ce qui concerne la propagande anticonceptionnelle.

Engendrer devient une obligation. Plus la procréation est multiple et plus l'exaltation de la ligue atteint son maximum d'intensité.

Dieu qui bénit les grandes familles ne les nourrit pas, dit-on. Pour accomplir cette œuvre plus que divine, le proléttaire inconscient s'échinerà davantage pour la plus grande gloire du Capital et de l'Etat.

Voici la scène : Un soir de paye, dis-pue de ménage après beuverie, bris de vaisselle, coups. Créature passive entourée de marmots. Rut brutal et bestial, Jean Prolo ensermecera un nouvel hôte pour l'usine, la maison de correction, Biribi ou le bagné.

N'allez pas, Méphistophélès eugéniste, insinuer quelques semaines plus tard à la malheureuse engendrée que la larve insexuée portée dans ses entrailles sera votée à la malédiction des chats-fourrés et des gardiens de prison. Ne lui conseillez aucune prudence, la ligue pour le relèvement de la moralité publique veille et ne badine pas. Il faut de la chair fraîche pour le saint baptême, la communion, l'usine, la caserne, la prostitution et les champs de carnage.

Nous avons vécu notre enfance dans ces courées malsaines, nous avons constaté les ravages du rachitisme, de la tuberculose et d'autres monstruosités. Il paraîtrait que cela est éminemment moral...

En ce moment, les quotidiens bourgeois du Nord encourent leurs colonies des exploits de la bande des cagoules. Combien d'entre ces malheureux ont été congus dans des conditions identiques ?

L'enfant œuvre d'art ? Comment est-il possible pour un couple de travailleurs, dans les féroces conditions d'existence actuelles, avec la crise des loyers, de la cherté des vivres, avec la crainte de perdre chaque jour son gagne-pain, de songer à faire d'un enfant une œuvre d'art ?

Le milieu social est gangrene, c'est lui qu'il faut songer à détruire totalement, révolutionnairement. Il est urgent d'étudier ce problème de la mauvaise procréation puisqu'il est étroitement lié à celui de la criminalité et du sadisme.

Combien de fois nous a-t-on lancé : « Que ferez-vous des déchets sociaux au lendemain de la Révolution sociale ? » Les causes des crimes et des délits résidant dans l'existence de la

Mario Castagna doit être gracié !

Le 28 juin dernier, sur verdict du jury, la Cour d'assises de la Seine condamna l'Italien Mario Castagna à 7 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour pour avoir, au mois de septembre 1923, tué à Paris le fasciste Gino Jérôme, dans les conditions que nous aurons à considérer.

Or, un examen objectif et approfondi des faits et des circonstances qui les ont précédés et accompagnées, ainsi que l'analyse du procès nous mènent à affirmer sans hésitation que ce jugement représente une grave erreur judiciaire et que, comme toute erreur judiciaire, il appelle une juste réparation ou tout au moins une mesure de clémence. C'est ce que nous nous proposons de démontrer dans cet article et dans ceux qui suivront.

Si l'on entend par erreur judiciaire, et telle est l'interprétation générale, non seulement une erreur matérielle de jugement qui entraîne la condamnation d'un innocent mais aussi une fausse évaluation de l'état d'esprit de l'accusé, laquelle montre son acte sous un tout autre jour, provoque un jugement inique, le cas de Mario Castagna par l'évidente négligence de ses considérations psychologiques, se présente comme l'un des plus typiques.

Nous ne voulons faire injure ni aux raisons ni aux sentiments qui ont inspiré les jurés de la Seine dans leur jugement, émis sans discussion, car nous ne pensons pas qu'en condamnant Castagna à une peine aussi sévère, ils aient voulu accomplir plus qu'un acte de justice, un geste politique ou une opération de police.

Nous n'affirmerons pas non plus que le jury ait voulu condamner pour donner un exemple ou pour des préoccupations personnelles ou même simplement pour protestez contre l'étranger qui apporte en France l'écho tragique des querelles politiques qui troublent son pays. Non ! Car nous savons que de donner des exemples à travers des verdicts de condamnation c'est le triste privilège de certains tribunaux militaires dont le Gouvernement français, comme ceux de tous les pays civilisés, a été amené à corriger les erreurs et les horreurs, parce que nous ne voudrions pas comparer la justice rendue par une institution de caractère populaire à celle qui émane d'une autorité issue des périodes tourmentées d'agitation ou de guerre.

Nous nous réfugions, au contraire, les jurés de la Seine comme des hommes ayant écarté de leur jugement toutes considérations extérieures, convaincus ou ayant l'illusion sincère de faire œuvre de justice, mais néanmoins des hommes victimes d'une erreur d'appréciation et jugeant l'acte de Castagna, comme s'il eût été déterminé par un état d'esprit qui se serait formé, en un temps déterminé, ici en France, chez un jeune homme ayant subi des suggestions politiques.

Car nous mettrons en lumière que Castagna, tout en agissant en état de légitime défense, comme il a été brillamment démontré par son défenseur, M. Lafont, était armé aussi par la douleur et la hantise de toutes les barbares persécutions infligées à des centaines de ses compatriotes et surtout à tous les membres de sa famille, par la horde fasciste, qui opprime l'Italie et que ce jeune homme aux mœurs sévères, au caractère doux, cet ouvrier modèle n'est pas un assassin !

Nous sommes même persuadés que nous trouverons parmi tous les jurés qui l'ont condamné, assez d'hommes de cœur pour nous aider dans notre œuvre de vérité et contribuer efficacement à la faire couronner par un acte de réparation et de vraie justice.

Le Comité de Défense Sociale.

Nous sommes des contre-révolutionnaires,

Mais...

C'est Henriet, député communiste qui, aidé de la police bourgeoise, s'empare des coopératives ouvrières,

Propriété et de la bêtise autoritaire, c'est au travail de destruction de ces idoles monstrueuses que nous convions les bardis pionniers.

Humain conscient, écoute ceci : L'Etat, cette machine formidable qui écrase l'individu, est graissé par un cambouis ignoble composé de semence humaine, de sueur et de sang. Retiens ta semence, épargne ta sueur, ne verse plus ton sang. Aux arguments des pudibonds, Tartufes hypocrites et sanguinaires, oppose ta froide volonté et cherche à conquérir de haute lutte ta part de bonheur, ta part de jouissance, de bien-être et de liberté.

Hoche MEURANT.

CHEZ LES FAISEURS DE LOIS

Les cheminots et les huit heures Les banlieusards et la carte d'abonnement Quant à l'amnistie...?

ORaison FUNEBRIF

La Chambre, après des vacances de quinze jours, s'est réunie hier. Au début de la séance, M. Painlevé regretta, au nom de tous les députés, la mort « prématuée » de leur collègue, le tortionnaire Ignace. Il dit à la « probité », la « compétence », le « labour », etc., etc., de l'ancien lieutenant de Clemenceau, ainsi que les regrets qu'il laisse dans tous les coeurs des parlementaires.

C'est dommage que ce discours-type n'ait pas été prononcé devant les crève-la-faim qui furent ou qui sont encore dans les prisons, il n'est pas été unanimement applaudie comme ce fut le cas.

MAIGRE SUCES D'HERRIOT

Le Président du Conseil, refoulé à Londres par les banquiers d'Amérique, s'excuse par télegramme de n'être point en ce moment au milieu de son bâtel. Il lui affirme que là-bas il veille sur le Traité de Versailles et qu'il ne permettra pas que la France soit dépossédée de ses droits.

La moitié de la Chambre rigole doucement et l'autre partie semble bien embêtée. Herriot n'a pas eu à Paris plus de succès qu'à Londres.

LA LOI DE HUIT HEURES DANS LES CHEMINS DE FER

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de MM. Aufray, Chaussy et plusieurs de leurs collègues, tendant à l'abrogation du décret du 15 septembre 1922 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures aux agents des grands réseaux d'État général.

Il s'agissait d'abolir le décret Le Trocquer qui a rendu nulle dans les chemins de fer la journée de huit heures en permettant aux compagnies de garder leurs employés sur le lieu du travail pendant dix, douze et même 14 heures sous le vain prétexte : qu'heures de présence ne signifient pas heures de travail.

L'ancien Ministre des Travaux Publics Le Trocquer après avoir avoué la non-application de la loi de huit heures aux parias du rail et avoir prétendu qu'il n'avait point voulu cela, se rallie au projet présenté. Les gauches semblent interrogées de cette adhésion inattendue. C'est un tour que les droits leur jouent afin qu'elles ne remportent pas une victoire personnelle trop facile. Puis, tous les députés présents votent une seconde fois aux cheminots la loi de travail de huit heures.

Mais que les cheminots ne s'endorment pas et se refusent, s'il le faut, à travailler plus que ne le prévoit la LOA.

LES CARTES D'ABONNEMENT DE TRAVAIL SUR LES CHEMINS DE FER

Nos lecteurs savent que le Conseil Supérieur des réseaux avait demandé au gouvernement l'autorisation d'augmenter de 50 % les cartes d'abonnement de travail des banlieusards de toutes les grandes villes de ce pays.

La question est venue hier devant l'assemblée.

Après un court débat elle a été tranchée à l'avantage des très nombreux ouvriers qui, chaque jour, font un certain trajet sur les chemins de fer pour venir se faire exploiter. En conséquence les cartes d'abonnement de travail ne seront pas augmentées et nous prévenons les travailleurs habitant la grande banlieue parisienne que le Ministre des Travaux Publics a promis à la Chambre que cette carte serait un droit pour tous ceux demeurant sur un parcours de SOIXANTE KILOMÈTRES.

REFUS DE CONSTRUIRE DES ECOLES SALUBRES

D'ininterminables discussions s'engagent sur des multiples crédits réclamés par les diverses administrations de l'Etat. Tous d'ailleurs sont accordés. Mais un fait à signaler : La Commission de l'Enseignement ayant demandé une somme de quinze millions pour la réparation et la construction d'écoles primaires, la majorité du Bloc des Gauches s'empresse de refuser. Ces hommes si à gauche doivent certainement avoir le cœur à droite pour mesurer la lumière et l'air à ces petits bambins d'écoliers.

INTERPELLATION SUR L'AMNISTIE

M. André Berthon, envoyé à la tribune, par le petit groupe bolcheviste, s'étonne des lenteurs mises pour le vote définitif de l'amnistie. Il s'étonne que le gouvernement ayant demandé aux députés de siéger jour et nuit ne fasse pas davantage pression sur les sénateurs de façon qu'ils ne se séparent pas cette fois encore avant d'avoir mis hors des prisons les emprisonnés touchés par le projet d'amnistie.

Le député Berthon ayant été amené à évoquer le cas du social Lemoine condamné à mort tout récemment pour déser-

ABONNEMENTS

FRANCE	ÉTRANGER
Un an.... 80 fr.	Trois mois. 28 fr.
Six mois. 40 fr.	Six mois. 56 fr.
Trois mois. 20 fr.	Un an.... 112 fr.
Chèque postal Lentente 659-2	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

SEMAINE INTERNATIONALE ANTIMILITARISTE

Par-dessus les frontières

Voici bientôt dix ans que le grand crime commençait, dix ans que l'Europe casquée et armée entrait en lice pour s'exterminer elle-même au nom du Droit et de la Liberté. Ironie affreuse des mots et des choses !

Pour la défense de la liberté, peuples et races d'Orient et d'Occident se sont résignés à la pire des servitudes : celle de mourir et de tuer sans savoir pourquoi.

Aussi, en ces jours où de nouveaux massacres, de nouvelles tueries, se dressent à l'horizon ensanglanté par les vieilles haines et les rancunes monstrueuses d'hier, qui subsistent encore malgré les ruines, les deuils et les larmes, malgré l'anéantissement de toute une génération, nous devons plus que jamais éléver notre voix, faire entendre le cri indigné de nos consciences contre le retour et les déchaînements de ce Moloch toujours avide, toujours insatiable : la Guerre.

Nous ne pouvons oublier, nous les jeunes, nous les fils de ce siècle formidable et tragique, qui à l'aube de nos vingt ans, fûmes crucifiés tout vivants sur la Terre déchirée et meurtrie par le déferlement de la sottise et de la brutalité triomphantes, nous ne pouvons oublier le drame affreux, l'ouragan épouvanté et de sang qui ont brisé nos coeurs et englouti les illusions naïves de notre jeune et terrible enfance.

Car nous nous rappelons tout : l'enfer des tranchées de Verdun, la boute et le sol miné des Eparges, l'hallucinante horreur des hivers de la Somme, et le golgotha sanglant des plaines et des monts de Cham-pagne.

Nous nous rappelons aussi les foudroyantes mêlées, les matins bafards des étaques et les soirs brumeux des assauts, les râles des mourants et l'agonie farouche et sans nom des vivants sous les cieux embrasés.

Toujours, jusqu'au dernier jour de notre vie, nous entendrons les plaintes déchirantes des hommes, leurs sanglots fous et la suprême malédiction qu'ils ont jetée avec leur sang face à l'aveugle Histoire, face à la muette fatalité qui les a roués et brûlés dans ses rouages.

Survivants de l'épouvantable cataclysme, anciens soldats amis ou ennemis, hier enchainés les uns les autres dans l'infame machinerie de mort et de destruction, par-dessus les frontières et les haines nationales, l'heure est venue de nous tendre les mains fraternellement pour mettre un terme aux fléaux guerriers qui sont une des pires hontes de l'Humanité.

Aussi, en ce dixième anniversaire d'une catastrophe qui a rejeté la civilisation européenne dans l'ornière du passé, dans les sensiers fous de la barbarie et de la violence destructive, frères d'Europe et d'ailleurs, tous frères dans le malheur et la souffrance, unissons nos efforts pour briser à jamais l'avilissante oppression de nos bourreaux.

Ceux-ci forment une classe, la classe des maîtres dont les intérêts sont opposés aux nôtres.

Sachons donc, anciens combattants des deux camps, mettre fin au long martyrologue du soldat, en dirigeant le fer et la foudre que nous portons hier, contre ceux qui nous arment et nous dressent les uns contre les autres.

Ce sera là notre rachat d'avoir versé le sang de nos frères, ce geste-là sera notre propre rédemption.

Le Comité de la Semaine.

Un tamponnement près de Chagny

Chalon-sur-Saône, 29 juillet. — Cette nuit, un tamponnement s'est produit à 500 mètres de la gare de Chagny, au débouché du tunnel qui passe sous le canal du centre.

<p

Encore S.A.R. Albert Sarraut prince d'Annam

De l'Argus Indo-Chinois, du 3 mai 1924,
nous extrayons l'article suivant :

LES BOBARDS DE M. SARRAUT

Les journaux de France nous apprennent qu'à la suite de l'intention exprimée par M. Albert Sarraut de quitter la vie politique, le Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine s'est rendu en délibération auprès du ministre des colonies avant son départ de la rue Oudinot pour lui exprimer, avec ses sentiments d'admiration, la profonde tristesse que causait à tous les coloniaux (!) et spécialement à ceux de l'Indochine (!!) la détermination de ce grand homme.

M. Albert Sarraut, répondant aux paroles qui lui étaient adressées, « n'a pas caché la profonde émotion qu'elles lui causaient. Un tel témoignage lui venant d'hommes qui, durant douze ans, ont pu apprécier ses efforts, constitue pour lui la récompense la plus haute et le suffrage le plus éloquent qu'il puisse ambitionner. »

Néanmoins, M. Albert Sarraut s'est ensuite expliqué sur sa décision qu'il a déclarée irréversible.

« Ce n'est pas une fausse sortie, a-t-il dit, et aucun de vous ne me fait l'injure de penser que cela dissimule une arrière-pensée plus ou moins grossière, ou un stratagème plus ou moins habile, ou un stratagème plus ou moins grossier. Je m'en vais délibérément. Je n'ai pas besoin d'ajouter avec quel mépris je considère l'insinuation de certains journaux révolutionnaires qui affectent de prétendre que j'envisage d'aller en Indochine remplacer le gouverneur général Merlin. M. Merlin, nomme par moi, a gardé toute ma confiance. Lorsqu'il est parti, je lui ai déclaré devant tous mon désir et ma volonté de voir rester longtemps à la tête du gouvernement général. Je compte fermement qu'il en sera ainsi. »

Mais en renonçant à son mandat politique, M. Albert Sarraut ne renonce pas, paraît-il, à son œuvre coloniale. Sur ce point, il tient à rassurer ses amis. Tout au contraire, il se propose de coordonner et d'amplifier l'action de vulgarisation poursuivie

par tous les organismes coloniaux, de susciter un véritable élan national en faveur de nos colonies et de leur mise en valeur.

Et avec une délicate modestie qui le caractérise, le Prince d'Annam a ajouté : « Il manque peut-être un homme qui puisse se consacrer entièrement à cette tâche de propagande et lui dévoue, avec tous ses efforts, toute l'expérience qu'il a pu acquérir dans le commandement de l'action coloniale. J'essaierai d'être cet homme. »

Chaque que M. Merlin va tomber, brusquement, si dangereusement malade au cours de sa randonnée japonaise, que son retour en France s'imposera d'urgence... Car chacun sait combien sont terribles certaines affections diplomatiques...

Veut-on apprécier toute la valeur des propos échangés, sans rire, par ces aînés ?

Le président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indochine, mentionné au début de cet article, est ce M. Fontaine dont il a été question dans notre article du 17 juillet 1924, intitulé « Albert Sarraut, empoisonneur public ».

Justice d'abord ! disait un jour un grand illusionniste, qui jonglait galement avec les mots. Qu'entendait-il par là ? Réformer entièrement la vie sociale, en commençant par y faire régner la justice ? Belle utopie, mais utopie tout de même. On ne peut créer ce qui n'existe pas, dans le domaine moral s'entend. Alors ? Il est des choses sur lesquelles on ne transige pas, et celle-là est du nombre : elle appartient à une sphère plus élevée que la notre qui, reconnaissant, en est à peine à comprendre vaguement que la justice des hommes est forcément humaine, donc extrêmement faible, et qu'en dénaturer le sens en l'appliquant presque toujours sous sa forme « justiciaire et non égalitaire », ce qui forme une belle différence.

Liberté, justice, voilà de ces sentiments qui ne veulent pas de partage, qui sont entiers et infrangibles, et qui ne s'accordent donc pas avec nos pensées étriquées et nos néfastes habitudes d'asservissement, car le propre de la nature humaine est que la justice, si elle est accordée à quelqu'un, le soit au détriment d'un tiers.

Ne cherchez donc pas la justice autour de vous, elle n'existe pas ; si nous la voulons, il faut la faire de toutes pièces, et la première condition pour cela, c'est d'être libre ; les plus belles formules de l'épanouissement individuel sont donc solidaires ; la justice, qui en est une des meilleures, ne pourra donc s'épanouir vraiment que dans un milieu libre, beau, bienveillant.

Nous y voilà donc à nouveau, comme pour toutes choses : si l'on veut toucher à n'importe quel point du domaine social, soit pour le réformer, soit pour le détruire, on s'aperçoit bientôt qu'il est tributaire de la Société elle-même, et qu'il faut donc se mesurer avec elle seule, tout entière, sans essayer d'en distinguer les parties qui, intimement liées entre elles, n'en ferment qu'une qui les renferme toutes : l'asservissement d'autre elles.

Tant de mauvaise foi réactionnaire, tant de retard dans la mesure qui s'impose sont intolérables.

Aujourd'hui, pétitions et meetings ne suffisent plus. Il faut faire davantage et tout de suite.

Aussi, pensant que les organisations ouvrières révolutionnaires ne peuvent tolérer une telle situation, le Comité leur demande de l'aider de toutes leurs forces dans sa tâche de libération.

Justice, liberté, bonheur, vie véritable, tout cela vogue dans l'éther, à mille lieues de nous, et pour y atteindre, il faut renouveler ; tous ces éléments d'une paix certaine sont fluides ; quand on croit les tenir, on s'aperçoit avec surprise que, pareils au mercure, l'attachement humain les fait se diviser en multiples morceaux, aussi insaisissables que fugitifs.

Autant les francs moineaux ne peuvent supporter la cage, autant l'idée de la justice répugne à se laisser consigner en des textes sévères, qui en déforment pesamment les sens.

Allons plus loin encore : le fait de revendiquer ses droits, sans colère mais avec fermeté, avec la certitude que l'on a le droit de réclamer l'égalité, indique clairement que c'est dans l'Etat social actuel que la justice devrait avoir cours ; changez cette organisation, remplacez-la par le régime de la liberté à son suprême degré, et il ne sera plus question de justice, car elle sera, tout naturellement, en nous, en nos actes, dans nos rapports avec les hommes, mais elle sera sans forme, et n'aura même pas de nom ; elle existera aussi certainement que nous existerons ; elle ne sera plus un bien nettement exprimé à désirer, mais une conséquence directe et logique de la vie elle-même.

Cependant tout cela n'est pas de pessimisme, il s'en faut : c'est à peine de la logique, et le dessin en est clair ; c'est de ne pas laisser passer en rêves stériles le temps que nous pouvons employer plus utilement.

La réalisation d'une société libre est d'une haute portée lyrique, mais la poésie et la beauté qui s'en dégagent, sont irrémédiablement appelées à rester ce qu'elles sont, c'est-à-dire des rêves, si l'action générale et particulière, l'action de tous les instants et de tous les convaincus, ne vient vigoureusement les soutenir.

En somme, pour atteindre sûrement à la fin de la montagne, il faut regarder à ses pieds.

Cela peut paraître surprenant et illogique, c'est pourtant exact, car le paradoxe se rapproche de la vérité plus souvent qu'on ne croit ; le tout est de distinguer.

C'est très facile, puisque nous savons que la Société est à ce point mal faite qu'elle ne saurait réaliser, quand elle le désire, le moindre équilibre moral, sous peine de se détruire elle-même ; c'est donc sa chute totale qui importe ; son maintien, même partiel, serait abusif.

Perspective alarmante ? Responsabilité énorme ? Il se peut, mais ce qui est certain, c'est l'obligation de tout changer, à moins de vouloir tout subir, c'est la nécessité de démolir, à moins d'être à jamais étouffé, c'est la loi du purifiant, à moins d'accepter d'être toujours souillé.

« Heureux soient les pauvres d'esprit » dit l'Évangile ; je dis, moi : « Heureux soient les riches de volonté et de courage, car leurs pensées et leurs bras, unis pour le triomphe de l'idéal de paix, le réalisent, alors que les faibles se contentent de le souhaiter. »

VIENT DE PARAITRE :

LE DRAME D'ETRE DEUX

par HAN RYNER et Madame AUREL

En vente à la LIBRAIRIE SOCIALE
9, rue Louis-Blanc, Paris (10)

Guy SAINT-FAL.

Où est la Justice ?

Où est-elle ? Ou plutôt quel est le mauvais plaisir qui a inventé ce mot si peu en rapport avec la vie, ce mot toujours théorique et jamais applicable ?

Justice ? Elle prétend exister pourtant, mais où ? Dans les taudis immondes, dont on ne peut même pas revendiquer la propriété, où s'entassent parfois de ces nombreuses familles, qui ne quittent leur enfer pour aller dans les arsens, usines, ateliers, etc. ? Dans ces bureaux administratifs, où peinent de misérables employés, lesquels, malgré qu'ils puissent avoir de la valeur, sont toujours des anonymes ? Dans les campagnes désertées, où le travail le plus intensif ne parvient même plus à assurer la vie ? Chez les intellectuels, obligés de compter avec les nécessités de l'existence ? Chez les sol-saint libérés du lien de la pauvreté, où l'hypocrisie est de rigueur, et où l'atrophie des bons sentiments s'impose ? Dans ces grands centres industriels où, comme toujours, les plus forts passent, en laissant les autres dans l'ornière ?

Alors donc ! Justice d'abord ! disait un jour un grand illusionniste, qui jonglait galement avec les mots. Qu'entendait-il par là ? Réformer entièrement la vie sociale, en commençant par y faire régner la justice ? Belle utopie, mais utopie tout de même. On ne peut créer ce qui n'existe pas, dans le domaine moral s'entend. Alors ? Il est des choses sur lesquelles on ne transige pas, et celle-là est du nombre : elle appartient à une sphère plus élevée que la notre qui, reconnaissant, en est à peine à comprendre vaguement que la justice des hommes est forcément humaine, donc extrêmement faible, et qu'en dénaturer le sens en l'appliquant presque toujours sous sa forme « justiciaire et non égalitaire », ce qui forme une belle différence.

Liberté, justice, voilà de ces sentiments qui ne veulent pas de partage, qui sont entiers et infrangibles, et qui ne s'accordent donc pas avec nos pensées étriquées et nos néfastes habitudes d'asservissement, car le propre de la nature humaine est que la justice, si elle est accordée à quelqu'un, le soit au détriment d'un tiers.

Ne cherchez donc pas la justice autour de vous, elle n'existe pas ; si nous la voulons, il faut la faire de toutes pièces, et la première condition pour cela, c'est d'être libre ; les plus belles formules de l'épanouissement individuel sont donc solidaires ; la justice, qui en est une des meilleures, ne pourra donc s'épanouir vraiment que dans un milieu libre, beau, bienveillant.

Nous y voilà donc à nouveau, comme pour toutes choses : si l'on veut toucher à n'importe quel point du domaine social, soit pour le réformer, soit pour le détruire, on s'aperçoit bientôt qu'il est tributaire de la Société elle-même, et qu'il faut donc se mesurer avec elle seule, tout entière, sans essayer d'en distinguer les parties qui, intimement liées entre elles, n'en ferment qu'une qui les renferme toutes : l'asservissement d'autre elles.

Tant de mauvaise foi réactionnaire, tant de retard dans la mesure qui s'impose sont intolérables.

Aujourd'hui, pétitions et meetings ne suffisent plus. Il faut faire davantage et tout de suite.

Aussi, pensant que les organisations ouvrières révolutionnaires ne peuvent tolérer une telle situation, le Comité leur demande de l'aider de toutes leurs forces dans sa tâche de libération.

Justice, liberté, bonheur, vie véritable, tout cela vogue dans l'éther, à mille lieues de nous, et pour y atteindre, il faut renouveler ; tous ces éléments d'une paix certaine sont fluides ; quand on croit les tenir, on s'aperçoit avec surprise que, pareils au mercure, l'attachement humain les fait se diviser en multiples morceaux, aussi insaisissables que fugitifs.

Autant les francs moineaux ne peuvent supporter la cage, autant l'idée de la justice répugne à se laisser consigner en des textes sévères, qui en déforment pesamment les sens.

Allons plus loin encore : le fait de revendiquer ses droits, sans colère mais avec fermeté, avec la certitude que l'on a le droit de réclamer l'égalité, indique clairement que c'est dans l'Etat social actuel que la justice devrait avoir cours ; changez cette organisation, remplacez-la par le régime de la liberté à son suprême degré, et il ne sera plus question de justice, car elle sera, tout naturellement, en nous, en nos actes, dans nos rapports avec les hommes, mais elle sera sans forme, et n'aura même pas de nom ; elle existera aussi certainement que nous existerons ; elle ne sera plus un bien nettement exprimé à désirer, mais une conséquence directe et logique de la vie elle-même.

C'est pourtant grand dommage, car il aurait été fort instructif et surtout fort moral au point de vue communiste et aussi historique, que ce vieux Marcel vienne présider à cette cérémonie et en profiter pour brailler et baver sur les socialistes-traitres. A la dernière minute, il s'est dérobé et n'a pas cru devoir par sa présence, contribuer à stigmatiser la guerre et ceux qui en furent les meilleurs champions.

C'est pourtant grand dommage, car il aurait été fort instructif et surtout fort moral au point de vue communiste et aussi historique, que ce vieux Marcel vienne présider à cette cérémonie et en profiter pour brailler et baver sur les socialistes-traitres. A la dernière minute, il s'est dérobé et n'a pas cru devoir par sa présence, contribuer à stigmatiser la guerre et ceux qui en furent les meilleurs champions.

Nul doute cependant que ces derniers auraient applaudi à tout rompre, tant il est vrai que comme l'a dit Flammarion, « la bêtise humaine est infinie ». ☺

On sait que le Parti Communiste avait organisé dimanche une manifestation contre la social-trahison. Nous attendons que Cachin Marcel vienne présider à cette cérémonie et en profiter pour brailler et baver sur les socialistes-traitres. A la dernière minute, il s'est dérobé et n'a pas cru devoir par sa présence, contribuer à stigmatiser la guerre et ceux qui en furent les meilleurs champions.

C'est pourtant grand dommage, car il aurait été fort instructif et surtout fort moral au point de vue communiste et aussi historique, que ce vieux Marcel vienne présider à cette cérémonie et en profiter pour brailler et baver sur les socialistes-traitres. A la dernière minute, il s'est dérobé et n'a pas cru devoir par sa présence, contribuer à stigmatiser la guerre et ceux qui en furent les meilleurs champions.

Sûrement, les salaires payés aux ouvriers sous le Bloc National n'ont pas été augmentés par le Bloc des Gauches. Et c'est d'autant plus salaud de la part d'Herriot que les six frances de la C. G. T. U. étaient dans le programme du Cartel des gauches. Faudra-t-il qu'on s'adresse au gouvernement russe pour avoir de l'augmentation ?

Quel est donc ce M. Joubert qui parle aussi fréquemment des « fesses des ronds-de-cuir confédérés » ? Saillit-il que pour les fesses et les ronds-de-cuir, la C. G. T. U. est en progrès sur la maison

de force ? Mon petit M. Joubert, ne parle pas de corde chez nous, il y a trop de pendus. Si tu continuais sur ce ton-là, les cardinaux de la Grange alimentaire, les Duditieux, les Barras, ainsi que les enfants de cheur vont l'excommunier comme un anarchosyndicaliste.

Tape sur le Bloc des gauches, sur les socialistes-traitres, et même sur Mussolini pendant qu'il en est temps encore, mais ne blasphème pas contre l'organe essentiel et contre l'outil principal du permanent. Quand il n'aura plus de fesses à engranger, ni de ronds-de-cuir à rembourser, les deux C. G. T. seront fichées.

Et que deviendrons-nous, nous les cardinaux de la Grange alimentaire, les Duditieux, les Barras, ainsi que les enfants de cheur vont l'excommunier comme un anarchosyndicaliste.

« Heureux soient les pauvres d'esprit » dit l'Évangile ; je dis, moi : « Heureux soient les riches de volonté et de courage, car leurs pensées et leurs bras, unis pour le triomphe de l'idéal de paix, le réalisent, alors que les faibles se contentent de le souhaiter. »

VIENT DE PARAITRE :

LE COUPLE

par Victor MARGUERITE

En vente à la LIBRAIRIE SOCIALE
9, rue Louis-Blanc, Paris (10)

Renée d'AXEL.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Aimer ! Hâir !...

A LORÉAL

Aimer ! hâir ! ce sont des verbes
Que je conjugue en même temps :
J'aime l'hiver aux deniers acérés,
J'aime le rire des printemps.

J'aime les nids, j'aime la brise
Qui les caresse et les endort,
J'aime la foudre qui les brise,
Et qui détruit les épis d'or.

J'aime l'amour, la poésie
Et la douceur du ciel bleuté,
Comme je hais la maladie
Parce que j'aime la santé !

J'aime le beau, je hais l'immonde,
J'aime le vrai, je hais le faux
Et la richesse qui se fonde
Sur la misère des berceaux.

J'aime l'air pur des libres plaines,
Je hais le souffle des égouts,
Le bruit fatal des lourdes chaînes
Et le grincement des verrous.

J'aime la loi, je hais le glaive
Qui font assaut d'injustice,
J'aime le peuple qui se lève
Pour conquérir sa liberté.

J'aime l'homme fier qui désire
Vivre sans jugé, sans roi, sans dieu,
J'aime les cœurs qu'il déchire
Et les drapeaux qu'il jette au feu.

J'aime la vie et la lumière,
J'aime le bien, je hais le mal ;
J'aime la paix, je hais la guerre :
N'est-ce pas la notre idéal ?

Eugène BIZEAU.

Un Salon fasciste.

« La Bienvenue Française », ce groupe de snobs et de clubmen qui gîte dans un somptueux hôtel du faubourg Saint-Honoré, sous l'égide de la douairière enluminée qui s'appelle Mme Boas de Jouvenel, n'est autre chose qu'un « salon fasciste » échos sous le couvert de la république des cailloux droitiers ou gâchis.

Le secrétaire de ladite dame est un jeune Italien, rédacteur de l'*Italie Nouvelle*, et le portrait du Mussolini à la tête de dogue gif en bonne place, au-dessus de la haute cheminée de style.

On papote, là-dedans, on complète, et l'on ne se chipote que pour le sourire de quelques gentes dames.

Voilà à quoi servent les fonds secrets de la propagande bien française, et nous n'avons pas ouï dire que l'homme à la pipe rouge a

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Après treize jours de discussion, rien de positif n'est encore sorti de la Conférence de Londres. L'on continue à rechercher la formule qui donnera satisfaction à toutes les puissances, malgré les thèses opposées qui sont soutenues par chaque délégué.

La troisième séance plénière a décidé de retarder l'entrée des Allemands dans la Conférence, jusqu'au moment où les représentants alliés se seront mis d'accord. Ce n'est pas pour amener bien loin.

Le point épique est toujours la question des manquements éventuels de l'Allemagne, et la France qui désire avoir les mains libres pour exercer des représailles, ne rencontre pas à Londres toutes les sympathies.

M. Herriot a fait, paraît-il, de nouvelles propositions qui seraient satisfaisantes, à son point de vue. Mais seront-elles acceptées ? Le ministre des Finances anglais ne semble pas vouloir se laisser influencer par notre premier ministre, et c'est ce qui explique probablement les attaques qu'il rencontre dans la grande presse française, où l'on va jusqu'à dire, que si certains banquiers se sont laissés influencer, les objections politiques ne viennent pas d'eux, mais de la Trésorerie britannique et du Chancelier de l'Echiquier.

En tous cas les travaux sont laborieux. Faut-il espérer quelque chose de bon de cette réunion de ministres. Nous avons déjà dit ce que nous en pensons. Il est possible que l'on tarde de quelques mois, voire de quelques années, la faillite du capitalisme mondial, mais rien de définitif ne peut sortir de la Conférence de Londres.

La paix du Traité de Versailles est une paix botteuse, comme toute paix bourgeois, et n'est qu'un intervalle entre deux guerres.

Mais qu'importe à nos dirigeants ? Ce qu'ils veulent c'est durer, et la seule forme qui leur tient à cœur est celle de Louis XV : Après moi le déluge.

En Grande-Bretagne, la situation politique intérieure est assez obscure. Le succès de la Conférence interalliée aurait peut-être consolidé le pouvoir de Mac Donald, mais la lenteur de celle-ci, et le peu d'espoir qu'elle laisse, ébranlent les bases du capitalisme.

De plus, un certain mécontentement se manifeste, paraît-il, dans les milieux financiers, relativement au nouveau traité commercial anglo-russe. On annonce en effet, officiellement, que ce traité donnerait au gouvernement des Soviets le droit de réclamer les dix millions de livres sterling or déposés à la Banque d'Angleterre par différents gouvernements tsaristes.

Or, les financiers prétendent que cet argent devrait être utilisé pour amortir les dettes envers la Grande-Bretagne. Nous serons fixés sous peu, du reste, sur la discussion des faits, car le traité va venir en discussion devant la Chambre anglaise avant la fin de la session parlementaire.

De Russie peu de nouvelles. M. Tchitchérine, que l'on déclare démissionnaire, a sans doute réfléchi, car une dépêche de Moscou dément les bruits répandus dans la presse, suivant lesquels il serait gravement malade.

M. Tchitchérine souffrait d'une gastrite, ajouté le télégramme, mais il est en voie de guérison et reprendra prochainement ses réceptions.

Les réceptions bourgeois, naturellement.

J. C.

ALLEMAGNE

COMMUNISTE CONDAMNÉ PAR LES AUTORITÉS ANGLAISES

Berlin, 29 juillet. — On mande de Cologne que les autorités anglaises viennent de condamner un communiste allemand à cinq ans de prison. Il avait été trouvé en possession d'armes et de faux billets de banque anglais.

ROUMANIE

EN VUE D'UN COUP D'ETAT ?

Bucarest, 29 juillet. — L'état de siège a été proclamé sur toute l'étendue du

Royaume à la suite d'une réunion des anciens ministres du parti du général Averescu.

Il paraît que le Gouvernement roumain possède des documents d'après lesquels le général Averescu devrait tenter un coup d'Etat pour renverser le gouvernement de M. Brătianu et le proclamer dictateur.

Des patrouilles circulent dans la capitale toute réunion et tous attroupements sont interdits.

ANGLETERRE

LA CONFÉRENCE ANGLO-RUSSE

Londres, 29 juillet. — Un dernier effort sera tenté par les Russes pour assurer le succès de la Conférence anglo-russe aussi que la conférence de Londres sera terminée, M. Joffe est arrivé à Londres et on annonce que M. Kameneff est en route. L'arrivée de M. Kameneff est significative car il représente l'élément modéré et on le dit prêt à faire des concessions pour obtenir les fonds dont la Russie a besoin.

Enfin ! les bolchevistes vont tout à fait démasquer leurs batteries. Fini le bluff de la guerre contre le capitalisme.

Les dettes du tsar seront payées par les roumains — avec en plus, les frais de voyages et de bombardements des délégués soviétiques à Londres, et les habits de cour de ces messieurs !

Fascists !

BRÉSIL

LA REVOLUTION

Rio de Janeiro, 29 juillet. — L'ambassade de France vient de recevoir une communication du Consulat de France à São Paulo du 24 juillet d'après laquelle on ne comptait à cette date aucune victime parmi les Français connus au Consulat.

ÉTATS-UNIS

UNE REPRIMANDE DU PRÉSIDENT COOLIDGE AUX PACIFISTES

New-York, 29 juillet. — Dans une lettre adressée au Secrétaire du Conseil national contre la guerre, le président Coolidge vient de réprimander sévèrement les pacifistes qui ont opposition à l'état de préparation à la guerre et qui tentent de saboter les projets élaborés pour « La Jeune de la Défense » le 12 septembre.

L'ASSASSINAT DU CONSUL AMÉRICAIN À TEHERAN

On télégraphie de Washington :

Le département d'Etat a chargé le ministre des Etats-Unis à Téhéran de faire une vigoureuse protestation contre l'assassinat du consul des Etats-Unis. On dit au département d'Etat que les Etats-Unis s'attendent que la Perse payera les frais de l'envoi d'un navire de guerre américain pour ramener à Mme Court, chez laquelle il était descendu. « Il est dommage, lui a-t-il dit, que je n'aie pas quinze jours à moi pour connaître plus à fond votre beau pays ! » Et d'après les détails qu'il donne, il est avéré que le malheureux s'était aventuré dans les parages de la Raillère qui sont très dangereux. On suppose que, séduit par la beauté du spectacle, il y sera revenu le lendemain, et, comme tant d'autres, y aura trouvé la mort. Les recherches qui continuent aujourd'hui donneront peut-être la clé du mystère.

Enfin, la note ajoute que le gouvernement de Washington ne saurait trop insister sur la gravité que revêt à ses yeux la situation actuelle.

UNE LOCOMOTIVE BLESSE GRIEVEMENT UNE CYCLISTE

Nantes, 29 juillet. — A Trignac, sur le pont de la Compagnie des chemins de fer du Morbihan, la locomotive d'un train ramenant des excursionnistes de Pliriac, a renversé une cycliste, Mlle Valentine Provost, 22 ans, qui a eu le pied droit sectionné et le jambes gauche broyée ; la malheureuse a suivi l'amputation des deux membres à l'hôpital de Saint-Nazaire, où on l'avait transportée.

DES ORAGES CAUSENT DES DÉGATS DANS LE VAR

Toulon, 29 juillet. — Un orage d'une grande violence s'est abattu sur Toulon.

Une pluie diluvienne tombe sans discontinuer, causant, dans la région, des dégâts aux vignobles. On signale que plusieurs rivières ont débordé.

DEUX OUVRIERS ENSEVELIS DANS UNE GARRIÈRE

Châteauroux, 29 juillet. — Plusieurs ouvriers étaient occupés dans une carrière de

sable, à Cargilesse, quand un éboulement les surprit. Deux d'entre eux demeurèrent ensevelis. On retira le nommé Manceau, Henri, 19 ans, grièvement blessé, mais son camarade Denis Jean, 57 ans, était mort quand on put l'atteindre.

ACCIDENT DANS UNE MINE

Perpignan, 29 juillet. — Aux mines de Lesquerde, près de Perpignan, l'éclatement prématûre d'un forage a provoqué un grave accident.

Plusieurs ouvriers ont été blessés.

A TRAVERS LE PAYS

UN ENFANT VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Vernet-les-Bains, 29 juillet. — Ce matin, à Amélie-les-Bains, le jeune François Ramon, 6 ans, a allumé imprudemment une lampe à alcool qui a explosé, mettant le feu à un bidon d'essence voisin. Les flammes se communiquèrent au magasin d'épicerie géré par les parents du jeune garçon. L'immeuble fut détruit ; François Ramon fut retrouvé atrocement brûlé. Son état est désespéré.

ASSAILLI ET DEVALISE PAR DES BANDITS MASQUES

Mont-de-Marsan, 29 juillet. — Dimanche soir, vers 22 heures, M. Jean D., 60 ans, de Vert, a été assailli au pont de l'Estrigon, à Bocas, par deux hommes masqués qui l'ont jeté à l'eau après l'avoir dévalisé de son portefeuille contenant une somme de 13.600 francs.

M. D., s'étant évanoui ne revint à lui que vers 3 heures du matin et fut secouru par un fermier voisin.

La brigade mobile de Bordeaux a été convoquée pour éclaircir cette affaire.

ARRESTATION D'UN PRÉTRE POUR ATTENTAT AUX MCEURS

Agen, 29 juillet. — Le parquet de Villefranche-sur-Lot s'est transporté à Donzains pour y instruire une affaire de meurtre dans laquelle est impliqué Dieudonné Bouyssou, âgé de 42 ans, curé de la paroisse, accusé de violences sur les fillettes qui lui étaient confiées.

A la suite d'un interrogatoire des plus serrés, Dieudonné Bouyssou a été arrêté.

Les voilà bien les représentants de Dieu sur la terre. Elle est jolie, la clique des moralistes chrétiens. Et dire que ces hommes exercent encore une influence formidable sur les femmes et sur les gosses.

Joli, en vérité, notre vingtaine siècle !

LA DISPARITION DU DOCTEUR TREGANT

Toulouse, 29 juillet. — L'étrange entourant la mystérieuse disparition à Cauterets du docteur Emile Tregant, est toujours impénétrable. Un détail important a été dépendant recueilli au cours de la journée d'hier.

On croit savoir, en effet, que le docteur Tregant, qui venait à Cauterets pour la première fois, aurait fait, au cours de la journée du 17 juillet, une promenade autour de la localité et qu'à son retour, il marqua son émerveillement à Mme Court, chez laquelle il était descendu. « Il est dommage, lui a-t-il dit, que je n'aie pas quinze jours à moi pour connaître plus à fond votre beau pays ! » Et d'après les détails qu'il donne, il est avéré que le malheureux s'était aventuré dans les parages de la Raillère qui sont très dangereux. On suppose que, séduit par la beauté du spectacle, il y sera revenu le lendemain, et, comme tant d'autres, y aura trouvé la mort. Les recherches qui continuent aujourd'hui donneront peut-être la clé du mystère.

UNE LOCOMOTIVE

Nantes, 29 juillet. — A Trignac, sur le pont de la Compagnie des chemins de fer du Morbihan, la locomotive d'un train ramenant des excursionnistes de Pliriac, a renversé une cycliste, Mlle Valentine Provost, 22 ans, qui a eu le pied droit sectionné et le jambes gauche broyée ; la malheureuse a suivi l'amputation des deux membres à l'hôpital de Saint-Nazaire, où on l'avait transportée.

DES ORAGES CAUSENT DES DÉGATS DANS LE VAR

Toulon, 29 juillet. — Un orage d'une grande violence s'est abattu sur Toulon.

Une pluie diluvienne tombe sans discontinuer, causant, dans la région, des dégâts aux vignobles. On signale que plusieurs rivières ont débordé.

DEUX OUVRIERS ENSEVELIS DANS UNE GARRIÈRE

Châteauroux, 29 juillet. — Plusieurs ouvriers étaient occupés dans une carrière de

sable, à Cargilesse, quand un éboulement les surprit. Deux d'entre eux demeurèrent ensevelis. On retira le nommé Manceau, Henri, 19 ans, grièvement blessé, mais son camarade Denis Jean, 57 ans, était mort quand on put l'atteindre.

ACCIDENT DANS UNE MINE

Perpignan, 29 juillet. — Aux mines de Lesquerde, près de Perpignan, l'éclatement prématûre d'un forage a provoqué un grave accident.

Plusieurs ouvriers ont été blessés.

A TRAVERS LE PAYS

UN ENFANT VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Vernet-les-Bains, 29 juillet. — Ce matin, à Amélie-les-Bains, le jeune François Ramon, 6 ans, a allumé imprudemment une lampe à alcool qui a explosé, mettant le feu à un bidon d'essence voisin. Les flammes se communiquèrent au magasin d'épicerie géré par les parents du jeune garçon. L'immeuble fut détruit ; François Ramon fut retrouvé atrocement brûlé. Son état est désespéré.

ASSAILLI ET DEVALISE PAR DES BANDITS MASQUES

Mont-de-Marsan, 29 juillet. — Dimanche soir, vers 22 heures, M. Jean D., 60 ans, de Vert, a été assailli au pont de l'Estrigon, à Bocas, par deux hommes masqués qui l'ont jeté à l'eau après l'avoir dévalisé de son portefeuille contenant une somme de 13.600 francs.

M. D., s'étant évanoui ne revint à lui que vers 3 heures du matin et fut secouru par un fermier voisin.

La brigade mobile de Bordeaux a été convoquée pour éclaircir cette affaire.

ARRESTATION D'UN PRÉTRE POUR ATTENTAT AUX MCEURS

Agen, 29 juillet. — Le parquet de Villefranche-sur-Lot s'est transporté à Donzains pour y instruire une affaire de meurtre dans laquelle est impliqué Dieudonné Bouyssou, âgé de 42 ans, curé de la paroisse, accusé de violences sur les fillettes qui lui étaient confiées.

A la suite d'un interrogatoire des plus serrés, Dieudonné Bouyssou a été arrêté.

Les voilà bien les représentants de Dieu sur la terre. Elle est jolie, la clique des moralistes chrétiens. Et dire que ces hommes exercent encore une influence formidable sur les femmes et sur les gosses.

Joli, en vérité, notre vingtaine siècle !

UNE LOCOMOTIVE

Nantes, 29 juillet. — A Trignac, sur le pont de la Compagnie des chemins de fer du Morbihan, la locomotive d'un train ramenant des excursionnistes de Pliriac, a renversé une cycliste, Mlle Valentine Provost, 22 ans, qui a eu le pied droit sectionné et le jambes gauche broyée ; la malheureuse a suivi l'amputation des deux membres à l'hôpital de Saint-Nazaire, où on l'avait transportée.

DES ORAGES CAUSENT DES DÉGATS DANS LE VAR

Toulon, 29 juillet. — Un orage d'une grande violence s'est abattu sur Toulon.

Une pluie diluvienne tombe sans discontinuer, causant, dans la région, des dégâts aux vignobles. On signale que plusieurs rivières ont débordé.

DEUX OUVRIERS ENSEVELIS DANS UNE GARRIÈRE

Châteauroux, 29 juillet. — Plusieurs ouvriers étaient occupés dans une carrière de

sable, à Cargilesse, quand un éboulement les surprit. Deux d'entre eux demeurèrent ensevelis. On retira le nommé Manceau, Henri, 19 ans, grièvement blessé, mais son camarade Denis Jean, 57 ans, était mort quand on put l'atteindre.

— Aimez-vous donc tant ce petit Rubempré ?

Elle laissa échapper un superbe sourire, et se croisa les bras en regardant les rideaux du son boudoir. Châtelot sortit sans avoir pu déchiffrer ce cœur de femme aînée. Quand Lucien et les quatre fidèles vieillards qui étaient venus faire leur partie sans s'émouvoir de ces cancan problématiques furent partis, madame de Bargeon arrêta son mari, qui se disposait à s'aller coucher en ouvrant la bouche pour souhaiter une bonne nuit à sa femme.

— Venez par ici, mon cher, j'ai à vous parler, dit-elle avec une sorte de sévérité.

M. de Bargeon suivit sa femme dans le boudoir.

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai peut-être eu tort de mettre dans mes soins protecteurs envers M. de Rubempré une chaleur aussi mal comprise par les autres gens de cette ville que par lui-même

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Pour l'unité du prolétariat

Voici bientôt trois ans que le large front populaire du prolétariat français a été rompu, trois ans que son armature de classe a été brisée par des hommes dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne connaissaient pas grand' chose, ni aux désirs, ni à la volonté et à la vie même de la classe ouvrière. Nous ne chercherons pas ici les causes de cette rupture, car il ne sert à rien de raviver les vieux souvenirs et de ranimer la plante bâtie qui a fait tant de mal à notre mouvement ouvrier, et tant de bien au capitalisme.

C'est l'éternelle histoire du travail : chaque fois que celui-ci prend conscience de ses intérêts, parvient à s'organiser solidement, la bourgeoisie qui le guette comme l'aigle guette sa proie, introduit aussitôt en son sein les germes mortels de division. Certes, à regarder de près ce qui s'est passé ces dernières années, on pourrait être en droit de penser qu'une équipe de désorganisateurs stipendiés par le capitalisme ont concentré tous leurs efforts à ravager les rangs du syndicalisme français.

Mais nous pensons que la crise est plus profonde. Elle provient — et cela ne peut être niable — du désarroi des idéologies, de la faillite des théories et doctrines d'avant-garde.

Le lendemain du grand drame qui venait de couver durant plus de quatre ans, l'Europe sur la croix du Calvaire, on a reproché à ceux qui assumaient la lourde responsabilité de présider aux destinées du prolétariat, d'avoir trahi leur doctrine, leur mandat et d'avoir justifié avec les gouvernements. Reproche justifié peut-être pour ceux qui ne tiennent pas compte des circonstances tragiques devant lesquelles se sont trouvées placés les chefs ouvriers ; mais pour ceux qui connaissent tout le fond de l'âme humaine, pour ceux qui savent que les hommes ne sont rien au milieu des événements déchaînés, ce reproche paraît bien léger en comparaison des grandes forces historiques et psychologiques qui déterminent chez les hommes ces changements d'attitude, cette soumission fataliste à l'avènement destiné.

Quelqu'un a dit — je ne me rappelle plus qui — que pour juger avec impartialité son semblable, il fallait tout d'abord se mettre à sa place. Vérité éternellement vraie ! Il est plus facile et surtout plus agréable de juger les autres que d'être jugé soi-même. Regarde en foi d'abord, ont dit tous les grands novateurs.

Puissent-ils pénétrer en eux-mêmes ceux qui se font juges, et dire ce qu'ils auraient fait si le hasard les avait mis à la place de ceux qu'ils ont incriminés et chargés de tous les crimes, de toutes les trahisons !

Car tout le mal vient de là, tout le mal vient des troupes qui se choisissent des bergers pour leur indiquer l'heure et le lieu de paix. Quand donc les troupes sauront-ils comprendre qu'aux heures graves entre toutes, il leur faut se serrer autour de leurs bergers, leur faire un rempart de leurs corps et les pousser à la bataille ? Il est facile, une fois le danger passé, de revenir auprès des bergers et les accabler d'amers reproches ; mais ce n'est plus le moment.

Qu'on me pardonne cette analogie, cette parabole ! C'est toute la crise, la défaite de notre syndicalisme français.

Voyons maintenant ceux qui se sont érigés en censeurs, qui ont coupé, mutilé en tronçons le mouvement ouvrier de ce pays. Que représentent-ils, que sont-ils ? Des

hommes insignifiants, insignifiants, oui, car ils n'ont même pas su former un embryon d'organisation syndicale. Jamais, au cours de son histoire, la classe ouvrière n'avait été encore dirigée par de semblables nulités.

Des Sernard, des Monmousseau, ombres palotées, reliefs d'ignorance et d'incompréhension, politiciens de la plus basse catégorie, véritables figures de la décadence prolétarienne, périvent aujourd'hui au milieu des ruines du travail.

O temps, ô mœurs ! n'est-ce pas la plus vivante consécration du proverbe : « le prolétariat n'a jamais que les chefs qu'il mérite ? »

C'est pas dans un seul article que nous pouvons traiter du problème de l'unité. Ce problème est trop vaste, et pour le traiter avec précision, il faudrait de longues et pénétrantes études. Nous nous y attachons très prochainement, car jamais ce problème ne fut plus à l'ordre du jour que maintenant.

Une classe ouvrière désorganisée et aux abois, rongée par les haines et les passions politiques en face d'une bourgeoisie ardemment combative et froide et résolue, prête à tout pour sauver ses priviléges de classe, est un des phénomènes les plus marquants à cette heure où s'effrite de toutes parts la structure de la civilisation occidentale.

Le remède à tout ce chaos n'est pas de briser l'unité à tout bout de champ comme le font certains qui ne savent même pas ce qu'est l'unité. Rien ne sera de la hâte partout : il faut la vouloir d'abord et du fond de son cœur, non du bout des lèvres.

Pour cela, les militants syndicalistes doivent sortir une bonne fois pour toutes du cercle étroit des sectes et des chapelles politiques qui emmurent leur pensée. L'idéal révolutionnaire est plus vaste que l'horizon silérisant des partis de toutes nuances, même les plus extrêmes — car l'extrémisme cache parfois le vide de la pensée et de l'intelligence.

Nous savons que cette unité ne viendra pas sans heurts et sans grincements de dents, car nombre de charlatans et d'agafins du mouvement syndical sont intéressés à ce que continue la division ; mais nous la voulons nous autres les travailleurs, nous autres les maudis, et nous sommes décidés enfin à briser ceux qui mettraient obstacle à notre volonté.

Nous voulons nous arracher de la tragique impuissance qui nous écrase, nous voulons chasser les mauvais bergers et sur la défaite des politiciens, réédifier la vieille maison commune : une C.G.T. unique et indivisible, comme notre misère immense.

Guerre à mort d'abord contre les éternels diviseurs, contre les serviteurs des partis et des idéologies menteuses et mauvaises comme le sable du désert ; guerre acharnée contre les fripons, les vampires et les « indispensables ».

Le bloc indissoluble des militants de toutes tendances qui placent les intérêts du prolétariat au-dessus des intérêts des clans et des boutiques politiciennes, pour la jeune et nouvelle cohorte syndicaliste qui, pénétrée des enseignements et des expériences d'hier, saura renforcer l'âme de fer et de bataille des travailleurs de ce pays, groupons-nous tous.

Il n'y a plus à attendre ; le temps presse, et l'avenir est lourd de menaces pour les classes qui ne sauront s'organiser.

J. BAILLOT.

Le Comité National du Bâtiment

PREMIÈRE JOURNÉE

Séance du Matin

C'est sous la présidence du camarade Chastagnol, de la VI^e Région, que le Comité National ouvre ses travaux, le dimanche matin 27 juillet.

Deux régions sont représentées sur treize. Le camarade Miller, délégué de la XI^e, était démissionnaire.

Après quelques mois du camarade Le Pen demandant que les minoritaires du Bâtiment préservent de déformer pas la vérité dans leur journal comme cela a été fait pour le dernier Comité National, le Comité approuve, et il vote à l'unanimité un ordre du jour pour l'amnistie, qui déclare « le projet gouvernemental incomplet, puisqu'il en exclut les déserteurs, insoumis, et certains délits politiques. »

Le C. N. demande d'ores et déjà à tous les syndicats composant la Fédération, de se tenir prêts à participer à une agitation intense en vue de faire aboutir par tous les moyens appropriés, une amnistie pleine et entière et surtout en matière de délits militaires.

Apprenant le verdict inique du conseil de guerre de la 12^e Région, condamnant à mort le soldat Lemeurier, pour désertion il y a neuf ans, ceci au moment même de la discussion de la loi d'amnistie, le C. N. dénonce à l'opinion publique un jugement aussi monstrueux, qui est une provocation à la classe ouvrière tout entière. Il espère que celle-ci se dressera face au militarisme assassin pour arracher de ses griffes cette nièuve victime.

Le rapport moral est ensuite adopté à l'unanimité, sans discussion.

Le rapport financier est également adopté sous réserves des observations du camarade Forget.

Une proposition de Courtinat, appuyée de Forget, en ce qui concerne les syndicats en retard, demandant que les statuts leur soient appliqués intégralement, est adopté.

Le rapport à la propagande, après discussion, est également adopté.

Boisson, Courtinat, Pommier, Jouteau, proposent des modalités de discussion sur l'unité.

Mathis dit qu'à une réunion de la veille, des militants unitaires et confédérés ont

des propositions à soumettre par la voie de Frago.

Devant ces déclarations, Boisson retire sa proposition de deux heures de durée pour la discussion sur l'unité, et il laisse intervenir l'ordre du jour comme il est demandé.

Le Comité National en décide ainsi, et la seconde question sur la main-d'œuvre étrangère sera discutée à la reprise de la séance de l'après-midi, à deux heures précises.

Séance du Soir

La main-d'œuvre étrangère

Joët, de la 8^e Région, dit pourquoi les Terrassiers de Lyon ont été obligés de prendre position devant l'envenissement des étrangers. Il cite des syndicats en grève qui ont été obligés de succomber par la venue de la main-d'œuvre étrangère ; le marchandage se rétablit à la place des contrats de travail.

Il demande de publier des tractes en plusieurs langues, contenant le respect des conventions entre gouvernements, et des conditions adoptées dans les contrats de travail.

Feysaguet regrette que l'Unité ne soit pas discutée tout de suite, car toutes les questions en découlent.

Jouye s'étend sur le travail accompli par le Bureau et la Commission Exécutive, ainsi que les délégués régionaux. Les huit heures sont violées par les inspecteurs. Des luttes nouvelles vont être engagées par les syndicats, et une action violente peut se faire d'un jour à l'autre.

Barthes résume la besogne qu'il vient d'accomplir parmi les Instables des Pyrénées : la situation est bonne.

Boudoux pense que les dirigeants ferment les frontières quand ils y seront forcés. Il faudra faire face contre l'inconscience de la main-d'œuvre étrangère.

Le Pen, Feysaguet, Quintaine, Boisson, apportent leur note sur la méthode d'action qui va être envisagée.

Chastagnol donne un compte rendu des sections qu'il a instituées dans le Massif Central. La captation des eaux se fait sur

une grande échelle, et les travaux sont considérables. Les travailleurs vivent dans un malaise épouvantable.

Pommier parle de la Seine où il est difficile de rester inactif. Une action énergique va être entreprise.

Jouye dépose un ordre du jour qui est adopté à la majorité de onze voix, et une abstention, celle de la 2^e Région. En voici des extraits :

« Le C. N. après avoir discuté sur les questions corporatives et sur la main-d'œuvre étrangère,

« Donne mandat à la C. E. et au B. F. de porter présentement les efforts sur la défense des huit heures ;

« Envisageant l'afflux toujours grandissant de main-d'œuvre provenant de diverses nationalités, qui vient saboter les conquêtes obtenues par les organisations ouvrières de ce pays,

« Décide de réagir énergiquement contre une telle situation qui met en péril les conditions d'existence des ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics. Pour ce faire, le Comité National, sans rien abdiquer des principes internationalistes qui ont toujours été de règle à la Fédération, demande à tous les syndicats d'employer toutes les méthodes nécessaires pour enrayer une telle situation, sans en exclure les méthodes violentes.

« Il laisse d'ores et déjà la responsabilité des événements qui pourraient se dérouler, au gouvernement et au patronat complices par leur politique néfaste d'émigration, qui est toute de favoritisme en faveur du capital.

« Il donne mandat à la Fédération d'intervenir au mieux des décisions ci-dessus, face à l'opinion publique, par voie de presse, d'affiches, etc. »

Le camarade Pamponne ayant mis en réunion faite à Saint-Claude, organisée par l'U. D. du Jura, ce dernier s'explique, et le Comité National unanime accorde toute sa confiance à Messerotti.

La question des Instables est discutée, et une motion est adoptée à l'unanimité. Elle stipule que les sections continueront comme par le passé dans le cadre des statuts. Des précisions sont apportées sur le fonctionnement des sections. Le droit de vote dans les congrès leur est acquis.

Un secours de 1.000 francs est voté aux grévistes de Laruns.

DEUXIÈME JOURNÉE

Les matières premières

La présidence est donnée au camarade Feyssaguet, de la 2^e Région.

Mathis engage le débat sur la question des matières premières.

De nombreux camarades interviennent et finalement le délégué de la 13^e Région propose l'ordre du jour ci-dessous qui est adopté à l'unanimité :

« Le Comité National placé devant le problème des matières premières, bien décidé à organiser les différents centres et à les relier nationalement, donne mandat aux délégués régionaux, à la Commission Exécutive et au Bureau Fédéral de faire tout leurs efforts pour organiser les travailleurs des matières premières et, suivant les résultats obtenus d'ici le Congrès national fédéral, il sera envisagé la convocation des syndicats des matières premières adhérents à l'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics pour le fonctionnement plus intensif des cartels de matières premières. »

L'Unité

Boisson engage les débats sur l'Unité, ce qui amène de nombreux orateurs à en discuter.

Les pourparlers engagés avec la Fédération confédérée ont apporté un jour nouveau, et Feyssaguet demande au Comité National d'inviter de suite les camarades confédérés à envoyer un délégué pour venir donner des explications à ce sujet au Comité National.

Le Comité National accepte.

Boudoux fait ensuite un magnifique exposé du syndicalisme se plaçant au-dessus de toutes les tendances.

Le délégué fédéral confédéré, le camarade Cordier, vient d'arriver.

Frigo demande à Cordier sur quelles bases on veut faire l'Unité.

Cordier précise aussitôt que les camarades confédérés ont décidé de rester sur la motion d'Unité des deux Commissions réunies ultérieurement ; néanmoins, il ajoute que la Fédération confédérée est décidée à rentrer immédiatement à la vieille Fédération de la rue de la Grange-aux-Ételles, mais que la Fédération Unitaire devra rejoindre la vieille C. G. T.

Après quelques demandes à Cordier par différents camarades, et auxquels ce dernier répond, le président remercie le délégué confédéré qui se retire, sa mission se trouvant terminée.

Le Comité National reprend la discussion et de nombreux ordres du jour étant en présence, le président demande aux auteurs de s'entendre sur un ordre du jour unique.

Deux motions restent en présence : une de Jouye, l'autre de Le Pen-Frigo-Courtinat.

La motion Jouye est adoptée par 7 voix contre 3 à la motion Le Pen.

La voici :

« Le C. N. après avoir discuté sur le problème de l'unité, présenté par les camarades Boisson et Frigo, ayant entendu les précisions apportées par le camarade Cordier, de la Fédération Confédérée, décide de s'en tenir à la résolution adoptée par le dernier Comité National.

« Cependant, désireux d'oeuvrer en faveur de l'unité, donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Fédéral, de demander aux confédérés d'accepter le rapprochement des syndicats qui sont en double dans chaque localité, à savoir que les plus faibles numériquement rentrent dans les plus forts.

« Pour aider à la réalisation de l'unité il demande que quand des réunions ont lieu dans une localité, il soit causé de l'unité, et à savoir le point de vue du Syndicat sur

la tenue d'un congrès commun, c'est-à-dire qu'il n'achemine pas à pas vers la tenue de celui-ci, afin que toutes les tendances y participent et prennent l'engagement de respecter les décisions de la majorité du Comité. — H. Joude. »

Voici la seconde motion :

« Après avoir discuté et examiné les moyens susceptibles de réaliser au plus tôt l'unité indispensable dans l'industrie des travailleurs du Bâtiment,

« Étant entendu que chacune des deux fédérations intéressées accepte à l'avance de se soumettre aux décisions qui seront prises au Congrès Fédéral commun,

« Le C. N. décide la nomination d'une commission d'unité qui devra se mettre en rapport avec la Commission Confédérée et qui aura pour mission de préparer le Congrès dans le délai le plus bref.

« Dans le but d'éviter une double représentation des syndicats au Congrès, décide dans les localités où cela est nécessaire, la fusion des deux syndicats au profit du plus fort. — Le Pen, Courtinat, Frago. »

Il est décidé que ces deux motions seront envoyées aux syndicats fédérés.

Questions diverses

Quelques litiges sont solutionnés. Le C. N. se déclare solidaire du camarade Quéméras, délégué de la 3^e région, contre les calomnies déversées sur lui par un nommé Kerdraon, de la Marine-Etat.

Le C. N. a été d'une très belle tenue, et il a terminé ses travaux lundi soir, à 19 heures.

Nota. — Nous reviendrons sur cet intéressant C. N. du Bâtiment pour le compléter.